



Déclaration liminaire pour le Comité Social d'Administration Local (CSAL) Formation Spécialisée du 24 octobre 2024

Nous intervenons aujourd'hui dans un contexte de **crise sociale** profonde qui secoue la Martinique depuis plusieurs semaines. Le mouvement de protestation qui s'élève contre **la vie chère** est le reflet du ras-le-bol général d'une population qui subit, depuis trop longtemps des prix insoutenables et des revenus qui ne suivent pas.

Les habitants de notre territoire se trouvent pris dans un étau, confrontés à un coût de la vie parmi les plus élevés de l'hexagone, amplifié par des inégalités criantes, la dépendance aux importations et des pratiques abusives de certains acteurs économiques.

Ce mouvement est donc bien plus qu'une simple revendication conjoncturelle : il est le symbole d'une exigence légitime de **justice sociale**, de rééquilibrage des structures économiques et d'une amélioration des conditions de vie.

Aujourd'hui, nous nous trouvons à la croisée des chemins. Face à la détresse exprimée par une large partie de la population, nous devons agir, écouter et surtout **transformer**.

Au nom de l' **Union CGT-FO-FSU**, nous tenons à indiquer notre adhésion à cette cause légitime malgré la difficulté de faire avancer les choses.

Nous réaffirmons aussi notre engagement indéfectible à la défense des intérêts des agents et à l'amélioration des conditions de travail au sein des services des finances publiques de la Martinique .

Tout d'abord, face à la situation du Marin, nous tenons à vous exprimer notre mécontentement :

Après s'être rendue sur place, notre direction a pu constater les dégâts et elle a mis en place des mesures provisoires afin surtout d'assurer l'accueil du public.

Les odeurs sont présentes à différentes intensités dans tout le bâtiment. Nous demandons de ce fait, un nettoyage complet de l'intérieur des locaux avant la réintégration des agents dans le bâtiment (dans l'attente des mesures de qualité de l'air).

Tout en soulignant la démarche bienveillante, les dispositions rapidement prises pour les agents n'ayant pas d'obligation d'être en présentiel, l'UNION CGT-FO-FSU dénonce toutefois, les conditions de travail, bien que provisoires que subissent les agents contraints d'assurer l'accueil du public ;

□ Espace occupé par 4 agents, beaucoup trop petit (bien au-dessous des normes

fixées de 9m²/ agent) ;

- Confidentialité, normes sonores non respectées ;
- Sécurité des agents fortement négligée. (issues de secours..., sécurisation de la seule porte à revoir, intrusion dans l'espace de travail possible sans trop de difficulté, agent de sécurité qui part à 12h15 alors que les agents sont présents sur place plus longtemps)
- Alourdissement des opérations comptables d'encaissement, nécessitant de l'écriture manuelle, puis du retraitement.

L'UNION CGT-FO-FSU exige aujourd'hui et sans délai, que ces agents assurant l'accueil du SIP du Marin, soient placés, bien que provisoirement, dans un local où TOUTES les normes sanitaires et de sécurité sont respectées.

De même les déménagements intempestifs sur le site amianté de Cluny mériterait un nettoyage plus efficace et des mesures d'empoussièrement avant chaque réintégration.

On ne compte plus les plaintes des agents à ce sujet...

Vous êtes le garant de la santé des agents et à ce titre vous devez de prioriser de bonnes conditions de travail !